

Sport*Publié le mercredi 18 septembre 2013

En marge de la Journée du sport scolaire à laquelle elle participait ce mercredi 18 septembre à Paris, Valérie Fourneyron, ministre des Sports, a affirmé qu'une priorité serait donnée aux piscines et à la natation parmi les choix de son ministère, via les aides du Centre national pour le développement du sport (CNDS). "Il y a un secteur où existe aujourd'hui de grandes inégalités, c'est l'accès au savoir-nager. Un jeune sur quatre à l'entrée en sixième ne sait pas nager, a rappelé Valérie Fourneyron. Une majorité des décès par noyade chez les enfants de moins de treize ans est liée à l'absence de ce savoir. Il est indispensable que nous puissions diminuer ces drames et permettre à un maximum d'enfants d'accéder à ce savoir."

Et la ministre d'annoncer qu'il y aura désormais un fléchage des moyens du CNDS pour qu'ils aillent en priorité sur les équipements en piscines. "Dans le cadre du travail que nous menons avec les collectivités locales et avec le mouvement sportif sur l'orientation des moyens financiers sur les équipements, l'objectif est que nous puissions en faire une priorité pour accompagner les collectivités qui se lanceront soit dans la rénovation soit dans la construction de piscines", a expliqué Valérie Fourneyron. Les moyens du CNDS seront également fléchés en termes de fonctionnement, vers les clubs qui accompagnent l'apprentissage de la natation.

Aucun montant ni enveloppe budgétaire dédiée ne sont pour l'heure précisés, mais des propositions seront faites à l'occasion de la session d'automne du CNDS consacrée aux subventions d'équipements. Un plan, arrêté d'ici la fin de l'année, définira en outre des territoires prioritaires.

"Cette priorité donnée aux piscines sera largement partagée à la fois par le mouvement sportif et par les associations d'élus. L'objectif annoncé est que dans dix ans tous les enfants qui rentrent en sixième sachent nager. C'est un droit de base en matière de sport", a conclu la ministre.